



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1494/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Balizia (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1494/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Balizia (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Balizia, préfecture de Macenta, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Balizia, préfecture de Macenta, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of the Republic of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge, "DGE" at the bottom, and "République de Guinée" in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1494/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Balizia (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	JEAN SANA ZOUMANIGUI	M	21/01/1979
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	SOGONI GUILAVOGUI	F	19/03/1963
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	KÉLOMA BOSCO KOÏVOGUI	M	31/03/1959
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	MARGUERITTE VÉLA GUILAVOGUI	F	14/07/1984
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	GASTON BOYE GUILAVOGUI	M	21/02/1967
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	6	BEBE GUILAVOGUI	F	01/03/1988
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	7	DAVID GOEPOGUI	M	04/10/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MOHAMED TOURE	M	31/12/1954
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	AISSATOU ZOUMANIGUI	F	31/12/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	KALIVA GUILAVOGUI	M	31/12/1965
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	AISSATA CHERIF	F	10/09/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	LOUNCENY CAMARA	M	06/07/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MAKOURA CAMARA	F	30/06/1974
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	SAYON KEITA	M	31/12/1953
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	AGNÈS GUILAVOGUI	F	31/03/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	PÉPÉ KOIVOGUI	M	22/12/1960
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	SEKOU KABA	M	25/03/1990



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

**DECISION N° D/2026/1495/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Binikala (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1495/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Binikala (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Binikala, préfecture de Macenta, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Binikala, préfecture de Macenta, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top and "DGE" at the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". A handwritten signature in blue ink is written across the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1495/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Binikala (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	LANCINE KEITA	M	28/02/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	FATOU TRAORE	F	24/06/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MOUSSA CAMARA	M	01/01/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	SARAN SARAN	F	01/04/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	GNAMALAYE KOUROUMA	M	01/01/1972
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	ELIZA GUILAVOGUI	F	28/11/1998
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	GUELABA GUILAVOGUI	M	05/03/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MAHA CISSE	F	10/07/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	ZEZE ZOUMANIGUI	M	05/11/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	AISSATA CISSE	F	12/06/1991
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	MOHAMED KOLY CAMARA	M	02/10/1958
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	ELIZABETH GBAGO	F	06/11/1994
Zezogui (ZEZOGUI)	1	ZELY ZOUMANIGUI	M	22/02/1978
Zezogui (ZEZOGUI)	2	MARIAME CAMARA	F	09/06/1990
Zezogui (ZEZOGUI)	3	KOZOU GUILAVOGUI	M	15/01/1988
Zezogui (ZEZOGUI)	4	BINTOU SANOH	F	16/04/1990

DECISION N° D/2026/1495/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Binikala (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Zezogui (ZEZOGUI)	5	AKOI GUILAVOGUI	M	17/05/1987
Zezogui (ZEZOGUI)	6	MARIAME KEITA	F	22/02/1980
Zezogui (ZEZOGUI)	7	AMARA CAMARA	M	08/08/1978
Zezogui (ZEZOGUI)	8	HONORE BALLA SOVOGUI	M	16/10/1977
Zezogui (ZEZOGUI)	9	FRANCOIS BOY GUILAVOGUI	M	08/04/1976
Zezogui (ZEZOGUI)	10	MAMADI TRAORE	M	08/07/1990
Zezogui (ZEZOGUI)	11	KALIVA GUILAVOGUI	M	13/09/1988



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1496/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bofossou (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Suprême, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1496/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bofossou (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Bofossou, préfecture de Macenta, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Bofossou, préfecture de Macenta, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top and "DGE * SNOIIT" around the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". A blue ink signature is written over the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1496/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bofossou (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Alliancde Pour Le Renouveau De Boffossou (ARB)	1	ZEZE 2 ZOUMANIGUI	M	11/06/1979
Alliancde Pour Le Renouveau De Boffossou (ARB)	2	SARAN SOVOGUI	F	02/04/1999
Alliancde Pour Le Renouveau De Boffossou (ARB)	3	GBAGO BEAVOGUI	M	03/04/1995
Alliancde Pour Le Renouveau De Boffossou (ARB)	4	JACQUELINE GAOU GUILAVOGUI	F	19/04/1998
Alliancde Pour Le Renouveau De Boffossou (ARB)	5	AGBA GUILAVOGUI	M	29/04/1998
Alliancde Pour Le Renouveau De Boffossou (ARB)	6	KARIME BARRY	M	07/04/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	AKOI KOIVOGUI	M	02/09/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	THERESE MASSA GUILAVOGUI	F	15/01/1956
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	DALLA ZOUMANGUI	M	01/07/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	TENIN CONDE	F	01/04/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	GBAGO GUILAVOGUI	M	01/01/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	KADIATOU DIALLO	F	01/01/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MARCEL PEVE BAVOGUI	M	01/04/1960
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	SABGE BAVOGUI	F	01/02/1981

DECISION N° D/2026/1496/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bofossou (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	KOLY KOIVOGUI	M	10/08/1962
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	MADHO GUILAVOGUI	M	02/02/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	KALIVA SOVOGUI	M	01/01/1972



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1497/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Daro (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1497/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Daro (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Daro, préfecture de Macenta, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Daro, préfecture de Macenta, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top and "DGE" at the bottom. In the center, it says "Direction Générale". A handwritten signature in blue ink is written across the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1497/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Daro (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	PROSPER GUILAVOGUI	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	FATOUMATA CONDE	F	01/01/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	LAYE VALY CAMARA	M	01/01/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MAKOURA MANSARE	F	01/07/2003
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	ZEGBE ZOUMANIGUI	M	01/01/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MAGNA CAMARA	F	06/02/1966
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	GEORGE GBADA GUILAVOGUI	M	01/01/1962
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	FATOUMATA CAMARA	F	01/01/1975
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	BAKARY CAMARA	M	01/01/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	ALPHONSE MANSARE	M	09/07/1987
Mouvement Independant Pour Le Developpement De Daro (MIDD)	1	SEKOUBA CHÉRIF	M	31/12/1983
Mouvement Independant Pour Le Developpement De Daro (MIDD)	2	MAVA GUILAVOGUI	F	31/01/1979
Mouvement Independant Pour Le Developpement De Daro (MIDD)	3	MAMADI CAMARA	M	31/12/1983
Mouvement Independant Pour Le Developpement De Daro (MIDD)	4	KANFING CAMARA	F	01/05/1998

DECISION N° D/2026/1497/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Daro (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Mouvement Independant Pour Le Developpement De Daro (MIDD)	5	VALY CAMARA	M	29/02/1988
Mouvement Independant Pour Le Developpement De Daro (MIDD)	6	FADIMA FOFANA	F	01/02/1988
Mouvement Independant Pour Le Developpement De Daro (MIDD)	7	FODÉ FANTA CONDÉ	M	31/03/1984



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1498/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Fassankoni (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

4

DECISION N° D/2026/1498/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Fassankoni (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Fassankoni, préfecture de Macenta, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Fassankoni, préfecture de Macenta, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) in Guinea. The stamp contains the text 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' around the perimeter and 'Directrice Générale' in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads 'Djenabou Touré'.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1498/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Fassankoni (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Association Des Jeunes De La Sous-Préfecture Pour L'Émergence Jeune (AJEJ)	1	KPABI GUILAVOGUI	M	31/12/1964
Association Des Jeunes De La Sous-Préfecture Pour L'Émergence Jeune (AJEJ)	2	POKPA GUILAVOGUI	F	02/04/1986
Association Des Jeunes De La Sous-Préfecture Pour L'Émergence Jeune (AJEJ)	3	MADELEINE GUILAVOGUI	M	28/02/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	OUA THEORO	M	04/10/1972
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MATINE KOROPOGUI	F	14/06/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MAMOUDOU CAMARA	M	05/02/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	DELPHINE BEAVOGUI	F	14/11/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	SIDIKI CAMARA	M	30/04/1960
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	CHRISTINE KPOGHOMOU	F	30/04/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	OYE KONOVOGUI	M	11/04/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	SQUARE TOUPOU	M	31/03/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	KOTO GUILAVOGUI	M	31/12/1962
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	KOKOULO TOUARO	M	31/12/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	JEAN SIBA BILIVOGUI	M	21/02/1966

DECISION N° D/2026/1498/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Fassankoni (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	AXOI BEAVOGUI	M	03/04/1979
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	FOROMOU NATION KALIVOGUI	M	02/07/1955
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	KOLOUBA BEAVOGUI	M	30/06/1976



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1499/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kouankan (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

4

DECISION N° D/2026/1499/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kouankan (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Kouankan, préfecture de Macenta, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Kouankan, préfecture de Macenta, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

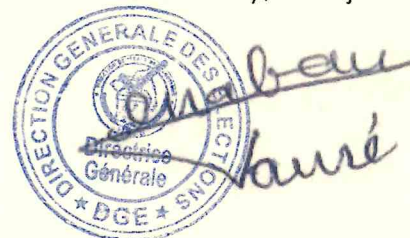
Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' and 'DGE * SNO'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads 'Djenabou Touré'.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1499/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kouankan (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Alliance Des Districts Pour Le Développement De Kouankan (ADDK)	1	POKPA KOIVOGUI	M	26/11/1988
Alliance Des Districts Pour Le Développement De Kouankan (ADDK)	2	OUIDOH GROVOGUI	F	31/12/1993
Alliance Des Districts Pour Le Développement De Kouankan (ADDK)	3	POKPA 3 INAPOGUI	M	31/03/1987
Alliance Des Districts Pour Le Développement De Kouankan (ADDK)	4	MADOUO KALIVOGUI	F	31/12/1983
Alliance Des Districts Pour Le Développement De Kouankan (ADDK)	5	ELIE DOPAVOGUI	M	05/04/1960
Alliance Des Districts Pour Le Développement De Kouankan (ADDK)	6	KOLOU SAKOUVOGUI	F	19/06/1960
Alliance Des Districts Pour Le Développement De Kouankan (ADDK)	7	VASSERY TERE	M	30/06/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	FAMO CAMARA	M	01/02/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	FANTA CAMARA	F	31/12/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	ABOUBACAR SOUMAORO	M	19/05/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MAHA GOUAVOGUI	F	24/07/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	DEBE KALIVOGUI	M	31/12/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MAFATA CAMARA	F	07/06/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	ANSOUMANE DOUKOURE	M	31/12/1953

DECISION N° D/2026/1499/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kouankan (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MAFATA MARA	F	11/12/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	BANAWATTA DOUKOURE	M	31/12/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	MAFATA DOUKOURE	F	26/02/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	SEKOU CAMARA	M	01/06/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	MAMADY ANSOUMANE SOUMAORO	M	24/12/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MAKAN KOISSA	M	30/06/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	ZOBA KOIVOGUI	M	29/01/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	BANGALY FOFANA	M	31/12/1957
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	MOHAMED CAMARA	M	01/04/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	MORY KOUROUMA	M	21/08/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	BANAWATTA SOUMAORO	M	24/11/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	KALILOU CONDE	M	05/04/1973
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	MOUSSA KANTE	M	03/04/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	21	ALHASSANE GOLO KOIVOGUI	M	31/12/1978

DECISION N° D/2026/1499/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kouankan (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	22	ALY DOUKOURE	M	22/03/1992
--	----	--------------	---	------------



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1500/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Koyamah (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Suprême, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1500/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Koyamah (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Koyamah, préfecture de Macenta, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Koyamah, préfecture de Macenta, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top and "DGE" at the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". A blue ink signature is written over the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1500/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Koyamah (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Alliance Jeune Pour L'Emergence Et Le Développement Durable (AJEDD)	1	POKPA GUILAVOGUI	M	09/05/1988
Alliance Jeune Pour L'Emergence Et Le Développement Durable (AJEDD)	2	SIMONE GBILIMOU	F	01/01/1993
Alliance Jeune Pour L'Emergence Et Le Développement Durable (AJEDD)	3	KAMIGA GUILAVOGUI	M	24/09/1980
Alliance Jeune Pour L'Emergence Et Le Développement Durable (AJEDD)	4	MATHE GAMAI KOIVOGUI	F	01/01/1976
Alliance Jeune Pour L'Emergence Et Le Développement Durable (AJEDD)	5	SIMEOUO SEDIPOGUI	M	01/07/1980
Alliance Jeune Pour L'Emergence Et Le Développement Durable (AJEDD)	6	AMIE GUILAVOGUI	F	01/01/1990
Alliance Jeune Pour L'Emergence Et Le Développement Durable (AJEDD)	7	MOUSSA CAMARA	M	01/01/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	GNAMA GUILAVOGUI	M	28/10/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	AICHA BEAVOGUI	F	24/04/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	WOWO BRUNO DOUPAVOGUI	M	30/04/1999
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MAGAGBE KOLAMA	F	01/01/1973
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	SIDIKI CAMARA	M	22/09/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	QUERETE GUILAVOGUI	F	01/07/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MOHAMED GUILAVOGUI	M	12/07/2000

cb

DECISION N° D/2026/1500/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Koyamah (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	ELIE DOPAVOGUI	F	01/07/1981
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	PHILIPPE BILIVOGUI	M	01/01/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	ZAO BEAVOGUI	M	27/02/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	VALY KOUROUMA	M	02/07/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	OUIGUI KOIVOGUI	M	12/12/1957
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	KORPO KOIVOGUI	M	01/01/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	KOULOUBOU KONA BEAVOGUI	M	01/07/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	SIBA KALIVOGUI	M	02/02/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	MAWON GROVOGUI	M	01/01/1980

8



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1501/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Macenta (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1501/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Macenta (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Macenta, préfecture de Macenta, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Macenta, préfecture de Macenta, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge, "DGE" at the bottom, and "Direction Générale" in the center. A signature in blue ink, which appears to be "Djenabou Touré", is written across the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1501/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Macenta (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	PEVE GOUA GUILAVOGUI	M	14/08/1980
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	HADJA OUMOU GOULO DIALLO	F	23/07/1994
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	DJIBA KOUROUMA	M	01/01/1986
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	KOTO GUILAVOGUI	F	13/03/1988
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	ILOBA SOVOGUI	M	11/03/1959
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	6	ESTHER KOLOU SOVOGUI	F	20/09/1988
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	7	MOUSSA 2 CAMARA	M	26/05/1977
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	8	RAMATOULAYE BALDE	F	14/12/1995
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	9	ABOU CAMARA	M	31/12/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MOHAMED BINTOU CAMARA	M	02/02/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	FANTA MAKISSI CAMARA	F	03/02/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MAZOUGHOU ZOUMANIGUI	M	10/03/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MARGUERITE GUILAVOGUI	F	01/07/1947
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	OUSMANE N'GOME CHERIF	M	01/08/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MABONGO DIABATÉ	F	25/05/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MARIE KOULOUBO ONIVOGUI	M	15/06/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MASSANGUÉ CONDÉ	F	19/01/1900
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MOUSSA DJAN FOFANA	M	24/06/1967

DECISION N° D/2026/1501/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Macenta (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	FATOUMATA KOMARA	F	17/06/1905
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	JEAN PAUL ZAOU PIVI	M	10/07/1951
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	MAWOIN GOEPOGUI	F	06/06/1905
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	BANGALY CAMARA	M	08/05/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	SAFIATOU DIALLO	F	01/01/1993
Mouvement Pour L'Emergence De Macenta (MEMA)	1	MAMADI I KOUROUMA	M	18/07/1984
Mouvement Pour L'Emergence De Macenta (MEMA)	2	MARIE ZOUMANIGUI	F	14/04/1985
Mouvement Pour L'Emergence De Macenta (MEMA)	3	MAMADI TOURE	M	21/09/1988
Mouvement Pour L'Emergence De Macenta (MEMA)	4	ANSOUMANE FOFANAH	F	23/01/1988
Mouvement Pour L'Emergence De Macenta (MEMA)	5	SIKA CAMARA	M	19/06/1992
Mouvement Pour L'Emergence De Macenta (MEMA)	6	KADIATOU BAH	F	21/05/1984
Mouvement Pour L'Emergence De Macenta (MEMA)	7	FOUMBA CAMARA	M	13/07/2003
Mouvement Pour L'Emergence De Macenta (MEMA)	8	FATOUMATA KABA	F	06/03/1998
Mouvement Pour L'Emergence De Macenta (MEMA)	9	VICTORE TAMBA TONGUINO	M	09/02/1991

DECISION N° D/2026/1501/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Macenta (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Mouvement Pour L'Emergence De Macenta (MEMA)	10	MATENE CAMARA	F	05/07/1985
---	----	---------------	---	------------

cf



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1502/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE N'Zébéla (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1502/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE N'Zébéla (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de N'Zébéla, préfecture de Macenta, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de N'Zébéla, préfecture de Macenta, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) in Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the perimeter and "Directrice Générale" in the center. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1502/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE N'Zébéla (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	YAKPAORO MOISE INAPOGUI	M	02/11/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MARIE ZOUMANIGUI	F	05/08/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	GAOUI KPAKPAVOGUI	M	06/03/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	DENISE KALIVOGUI	F	02/06/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MORIBA TOKPA PIVI	M	01/07/1999
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	OUIDAH SOLANGE DOPAVOGUI	M	01/08/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	KEKOURA GROVOGUI	M	11/10/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	OUIDAH THEORO	M	23/11/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	DOUO THEORO	M	06/08/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	YASSA GUILAVOGUI	M	03/04/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	KOIKOI 3 KALIVOGUI	M	01/01/1965
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	KÈBÈ SOROPOGUI	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	YOUSOUF SIDIBÉ	M	12/01/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	SIBA PAPUS PIVI	M	23/09/1980

DECISION N° D/2026/1502/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE N'Zébéla (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	FOROMO GROVOGUI	M	25/02/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	KALOU KALIVOGUI	M	01/07/1999
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	MARCEL BEAVOGUI	M	03/02/1974
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	PÉPÉ MATHIAS DOPAVOGUI	M	01/01/1962
Uced (UCED)	1	OUA BILIVOGUI	M	01/01/1957
Uced (UCED)	2	CÉCILE DOPAVOGUI	F	20/04/1997
Uced (UCED)	3	JEAN PIERRE BEAVOGUI	M	01/01/1984
Uced (UCED)	4	LOPOU BILIVOGUI	F	22/06/1998
Uced (UCED)	5	TOKPA BILIVOGUI	M	07/07/1993

cf



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION



DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1503/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Orémaï (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1503/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Orémaï (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Orémaï, préfecture de Macenta, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Orémaï, préfecture de Macenta, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1503/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Orémaï (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Alliance Pour Le Développement De Orémaï (ADCRO)	1	TOKPA SOROPOGUI	M	01/01/1966
Alliance Pour Le Développement De Orémaï (ADCRO)	2	KEBE MARGUERITE SOROPOGUI	F	01/01/1964
Alliance Pour Le Développement De Orémaï (ADCRO)	3	FAMON FOFANA	M	01/01/1984
Alliance Pour Le Développement De Orémaï (ADCRO)	4	MAMA SOROPOGUI	F	09/07/1969
Alliance Pour Le Développement De Orémaï (ADCRO)	5	KOLOUBOI SOROPOGUI	M	16/05/1978
Alliance Pour Le Développement De Orémaï (ADCRO)	6	RUTH DOPAVOGUI	F	01/01/1993
Alliance Pour Le Développement De Orémaï (ADCRO)	7	MORY KEITA	M	03/02/1967
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	FOROMOU BEAVOGUI	M	31/12/1997
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	ESTHER MABELE KOIVOGUI	F	21/12/1979
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	LAVILE KOIVOGUI	M	31/05/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	JEANNE BEAVOGUI	F	31/12/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	GUEDOUO TOUARO	M	24/10/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	AMARA CAMARA	M	31/12/1998
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	FOROMOU SAMUEL KALIVOGUI	M	29/06/1995

✓

DECISION N° D/2026/1503/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Orémaï (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MOHAMED MASSADOU CONDE	M	09/02/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	ESSAIE ONIVOGUI	M	31/12/1965
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	OME BEAVOGUI	M	16/08/1995



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1504/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Panziazou (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

4

DECISION N° D/2026/1504/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Panziazou (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Panziazou, préfecture de Macenta, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Panziazou, préfecture de Macenta, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) in Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the perimeter and "Direction Générale" in the center. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp. The signature appears to read "Camara Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1504/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Panziazou (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	GEORGES KALIVA KOIVOGUI	M	28/10/1958
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	ELISA KOIVOGUI	F	01/01/1962
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	DJIBA KOUYATE	M	02/02/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	ANGELLE BALLA GUILAVOGUI	F	01/02/1975
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	JEREMIE MAMADI INAPOGUI	M	20/11/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	FATTA DOUNOH	F	09/01/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	BIGNE SANOH	M	02/01/1990
Mouvement Des Jeunes Pour Le Développement De Panziazou (MJDP)	1	VAOU SOVOGUI	M	22/04/1973
Mouvement Des Jeunes Pour Le Développement De Panziazou (MJDP)	2	DELPHINE KOMA GUILAVOGUI	F	22/01/1980
Mouvement Des Jeunes Pour Le Développement De Panziazou (MJDP)	3	ZINA GUILAVOGUI	M	23/09/1979
Mouvement Des Jeunes Pour Le Développement De Panziazou (MJDP)	4	MALE INAPOGUI	F	16/08/1980

8



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1505/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sengbedou (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1505/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sengbedou (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Sengbedou, préfecture de Macenta, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Sengbedou, préfecture de Macenta, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top and "DGE * SNOI" at the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". A handwritten signature in blue ink is written across the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1505/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sengbedou (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Association Pour Le Développement De Sengbèdou (ADS)	1	AMARA FOFANA	M	06/03/1988
Association Pour Le Développement De Sengbèdou (ADS)	2	RAMATOULAYE BAH	F	07/04/1999
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MANFING CAMARA	M	09/09/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	FATOU KOMARA	F	17/02/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	AMARA CISSE	M	01/12/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MAZETOU KOMARA	F	01/07/1962
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADI DJIME TRAORE	M	03/02/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MADOUSSOU MARA	F	16/02/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MAMADOU KEITA	M	27/10/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	KADIATOU CAMARA	F	18/11/2003
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MAKA KOUROUMA	M	01/07/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	SEMA KOIVOGUI	M	09/09/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	MAOU BEAVOGUI	M	01/01/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	MAMADOU FOFANA	M	01/07/1992

4

DECISION N° D/2026/1505/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sengbedou (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MAMADI KOUROUMA	M	01/02/1967
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	MORY CISSE	M	17/04/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	ABOU CAMARA	M	01/02/1992



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1506/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sérédou (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

4

DECISION N° D/2026/1506/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sérédou (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Sérédou, préfecture de Macenta, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Sérédou, préfecture de Macenta, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026




Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1506/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sérédou (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MACONDÉ TRAORE	M	09/05/1957
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	FANTA NABE	F	13/05/1998
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	DIARRA BEAVOGUI	M	01/01/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	HOUSSEINE THIAME	F	11/05/1962
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	DAOUDA CAMARA	M	02/01/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	YAMON MARTINE LAMAH	M	07/02/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	OURET GUILAVOGUI	M	01/01/1961
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MICHEL THEA	M	01/01/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MAMADI CAMARA	M	02/02/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	MOUSSA TOLNO	M	16/02/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	JEAN TOKPA BEAVOGUI	M	01/01/1956
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	SOUKEYMANE KOUROUMA	M	26/11/1963
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	KOLOU SAKOUVOGUI	M	26/07/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	ABOUBACAR KONE	M	01/09/1992

8

DECISION N° D/2026/1506/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sérédou (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	BENJAMIN MARA	M	24/08/1964
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	POKPA KOULOUBOU BEAVOGUI	M	17/09/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	SIDIKI MAWA KOUROUMA	M	28/04/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	NYAKOI RAPHAEL GBILIMOU	M	03/12/1965
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	SEKOU CONDE	M	09/05/1987
Oumar Conde (OC)	1	OUMAR CONDE	M	01/03/1984
Oumar Conde (OC)	2	GNOGO DOPAVOGUI	F	01/01/1980
Oumar Conde (OC)	3	FIDEL KPOGHOMOU	M	02/10/1988
Oumar Conde (OC)	4	YEOUO KALIVOGUI	F	07/05/1996
Oumar Conde (OC)	5	MAMADY KEÏTA	M	05/06/1980
Oumar Conde (OC)	6	BÉATRICE KOMASSA GROVOGUI	F	01/12/1985
Oumar Conde (OC)	7	GUILE KALOVIGUI	M	01/01/1995
Oumar Conde (OC)	8	JACQUELINE KOÏVOGUI	F	03/03/1984
Oumar Conde (OC)	9	OUMAR BARRY	M	11/02/1993
Oumar Conde (OC)	10	MADOUO DÉVÉ THEORO	F	01/01/1961



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1507/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Vasseredou (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Suprême, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1507/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Vasseredou (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Vasseredou, préfecture de Macenta, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Vasseredou, préfecture de Macenta, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1507/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Vasseredou (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	ABDOULAYE CAMARA	M	01/02/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	AMINATA CAMARA	F	03/01/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	SEKOU CAMARA	M	01/07/1971
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	AISSATA WATTA CAMARA	F	06/06/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	ADAMA CONDE	M	10/01/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	AISSATA CAMARA	F	01/05/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MOUSSA CISSE	M	26/12/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MASSAA KEITA	M	03/03/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	SIDIKI CAMARA	M	01/07/1975
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	1	BIGNE CAMARA	M	02/01/1999
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	2	MANIGBE FOFANA	F	13/02/1983
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	3	SEKOU DOUNO	M	01/07/1983
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	4	MAKOURA CAMARA	F	03/05/1999
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	5	ALHASSANE SOW	M	14/06/1995
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	6	MAWA CAMARA	F	01/01/1988
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	7	LANCEI KANE	M	01/07/1977
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	8	MATENIN KANTE	F	20/01/1987



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

**DECISION N° D/2026/1508/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Wattanka (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1508/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Wattanka (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Wattanka, préfecture de Macenta, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Wattanka, préfecture de Macenta, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of the République de Guinée. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge and "DGE" at the bottom. In the center, there is a smaller emblem and the words "Direction Générale". Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1508/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Wattanka (PREFECTURE : Macenta)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	KOLAKO KOIVOGUI	M	31/03/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	THERESE BOYE SOVOGUI	F	01/12/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	DALASSOU SOVOGUI	M	31/08/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	BINTOU DIALLO	F	31/12/1974
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	ZOMA DOPOVOGUI	M	16/03/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MAYA GUILAVOGUI	F	30/06/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MARCEL SOVOGUI	M	30/06/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	FATOUMATA KOMARA	F	30/06/1983
Groupe Zilagui (NGDW)	1	ALAIN SOVOGUI	M	31/07/1979
Groupe Zilagui (NGDW)	2	KOVA SOVOGUI	F	29/05/1988
Groupe Zilagui (NGDW)	3	FRANÇOIS SOVOGUI	M	11/01/1985

